



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
20 mars 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 20 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à notre précédente lettre datée du 27 février 2020 par laquelle nous vous avons transmis le texte de la lettre du Premier Ministre du Soudan, Abdalla A. Hamdok, adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, avec copie au Président du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la même lettre (voir annexe). Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Omer Mohamed Ahmed **Siddig**



**Annexe à la lettre datée du 20 mars 2020 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Lette datée du 27 février 2020 adressée au Secrétaire général  
par le Premier Ministre du Soudan**

Le 27 janvier 2020, nous vous avons adressé une lettre au sujet du rôle de l'Organisation des Nations Unies au Soudan (S/2020/77). Depuis, compte tenu de la vaste participation aux prises de décision, prévue par la constitution provisoire, le Conseil souverain, le Conseil des ministres et la classe politique au Soudan ont mené des consultations intensives et sont convenus du caractère essentiel de l'appui de l'ONU aux fins de la réalisation des objectifs établis pendant la période de transition ainsi que des aspirations du peuple soudanais.

À cet égard, j'ai l'honneur de vous communiquer les conclusions auxquelles le Gouvernement soudanais est parvenu, concernant l'appui nécessaire de l'ONU dans les domaines suivants :

- soutenir les négociations de paix en cours à Djouba entre les parties soudanaises ;
- aider à la mobilisation d'une aide économique et au développement, y compris par l'entremise de la prochaine conférence des donateurs ;
- coordonner et faciliter l'assistance humanitaire et appuyer l'action menée aux fins du renforcement des capacités et de la réforme de la fonction publique ;
- apporter un appui technique et matériel pour faciliter le processus de désarmement et de démobilisation des ex-combattants et de leur intégration dans la société ;
- aider à consolider les acquis au Darfour, dans le Kordofan méridional et dans le Nil bleu, au moyen de la consolidation de la paix ;
- soutenir le rapatriement et la réintégration des déplacés et des réfugiés, en vue de la réconciliation entre les populations locales et appuyer le programme de justice transitionnelle ;
- aider à effectuer la transition de l'aide humanitaire à des programmes nationaux de développement durable ;
- soutenir les activités dans les domaines statistique, démographique et électoral.

Nous apprécions fortement l'action menée par l'Union africaine pour soutenir le peuple soudanais qui cherche à instaurer la paix et la stabilité dans les régions touchées par le conflit et le pays, qui aspire à effectuer la transition vers la démocratie et la bonne gouvernance. Nous comptons que l'ONU continuera de fournir une aide précieuse à cet égard.

Comme vous le savez, le modèle de transition au Soudan comporte tous les éléments de réussite et nous faisons tout notre possible pour le préserver. Nous attendons à présent de la communauté internationale, y compris de l'ONU, qu'elle nous aide à régler les questions les plus urgentes afin d'établir un fondement solide pour aider le pays à avancer vers la paix et la prospérité.